

23 novembre 2015

**CALENDRIER RECTIFIÉ DE LA DISCUSSION  
DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2016**

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue <sup>1</sup>
<p><b>Jeudi 19 novembre</b> à <b>11 heures, l'après-midi</b> et, éventuellement, le <b>soir</b></p> <p><i>(N.B : Délai limite pour le dépôt des amendements à l'article liminaire et à la première partie et délai limite pour l'ajout d'un signataire à l'un de ces amendements à 11 heures</i></p> <p><i>La commission des finances se réunira à l'issue de la discussion générale pour l'examen des éventuels amendements à l'article liminaire et à l'article 22)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion générale</li> <li>- Examen de l'article liminaire</li> <li>- Examen de l'article 22 : évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne</li> </ul>	<p align="center">4 h 15</p> <p align="center">1 h 00</p> <p align="center">1 h 30</p>
<p><b>Vendredi 20 novembre</b> à <b>14 heures 30</b> et le <b>soir</b></p> <p><i>(N.B : La commission des finances se réunira à 9 heures 30 pour l'examen des amendements aux autres articles de la première partie)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des articles de la première partie (suite)</li> </ul>	<p align="center">8 h 30</p>
<p><i>Éventuellement,</i> <b>samedi 21 novembre</b> <b>matin, après-midi</b> et, éventuellement, le <b>soir</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des articles de la première partie (suite)</li> </ul>	
<p><i>Éventuellement,</i> <b>dimanche 22 novembre</b> <b>matin, après-midi</b> et, éventuellement, le <b>soir</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des articles de la première partie (suite)</li> </ul>	
<p><b>Lundi 23 novembre</b> à <b>10 heures, 14 heures 30, le soir</b> et, éventuellement, la <b>nuît</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des articles de la première partie (suite)</li> </ul>	<p align="center">11 h 30</p>
<p><b>Mardi 24 novembre</b> à <b>14 heures 30, le soir</b> et, éventuellement, la <b>nuît</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des articles de la première partie (suite et fin)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explications de vote sur l'ensemble de la première partie</li> </ul>	<p align="center">8 h 00</p>
	<p align="center"><u>Scrutin public ordinaire de droit</u></p>	

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue <sup>1</sup>
<p><b>Mercredi 25 novembre</b> à 11 heures, de 14 heures 30 à 18 heures 15 et le soir</p> <p><i>(N.B : Délai limite pour le dépôt des amendements pour la mission « Relations avec les collectivités territoriales », le compte spécial « Avances aux collectivités territoriales » et les articles rattachés : vendredi 20 novembre à 12 heures</i></p> <p><i>Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement sur cette mission, ce compte spécial et les articles rattachés : mardi 24 novembre à 11 heures)</i></p>	<p>- Relations avec les collectivités territoriales (+ articles 58 à 62 <i>quater</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>compte spécial : avances aux collectivités territoriales</i></li> </ul>	1 h 37
<p><b>Jeudi 26 novembre</b> à 21 heures 30</p> <p><i>(N.B : Délai limite pour le dépôt des amendements pour la mission « Justice » : mercredi 25 novembre à 11 heures</i></p> <p><i>Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement sur cette mission : jeudi 26 novembre à 11 heures)</i></p>	- Justice	1 h 36
<p><b>Vendredi 27 novembre</b> à 10 heures 30, 14 heures 30 et le soir</p>	- Recherche et enseignement supérieur	1 h 46
	- Défense	1 h 54
	<p>- Engagements financiers de l'État</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>compte spécial : accords monétaires internationaux</i></li> <li>• <i>compte spécial : avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</i></li> <li>• <i>compte spécial : participation de la France au désendettement de la Grèce</i></li> <li>• <i>compte spécial : participations financières de l'État</i></li> </ul>	0 h 53
	<p>- Régimes sociaux et de retraite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>compte spécial : pensions</i></li> </ul>	0 h 48
	- Remboursements et dégrèvements	0 h 45
	<p>- Aide publique au développement (+ article 48)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>compte spécial : prêts à des États étrangers</i></li> </ul>	1 h 40
<p><b>Samedi 28 novembre</b> à 10 heures, 14 heures 30 et, éventuellement, le soir</p>	<p>- Économie (+ articles 52 à 53 <i>bis</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</i></li> </ul>	1 h 46
	- Culture	1 h 43
	- Discussion des missions et des articles rattachés reportés	

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue <sup>1</sup>
<i>Éventuellement,</i> <b>dimanche 29 novembre</b> <b>matin, après-midi</b> et, éventuellement, <b>le soir</b>	- Discussion des missions et des articles rattachés reportés	
<b>Lundi 30 novembre</b> à <b>10 heures, 14 heures</b> et <b>le soir</b>	- Solidarité, insertion et égalité des chances (+ article 63)	1 h 30
	- Sécurités • <i>compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers</i>	1 h 53
	- Immigration, asile et intégration	1 h 33
	- Administration générale et territoriale de l'État	0 h 48
	- Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales • <i>compte spécial : développement agricole et rural</i>	1 h 43
<b>Mardi 1<sup>er</sup> décembre</b> à <b>14 heures 30</b> et <b>le soir</b>	- Écologie, développement et mobilité durables (+ article 51 <i>ter</i> ) • <i>budget annexe : contrôle et exploitation aériens</i> • <i>compte spécial : aides à l'acquisition de véhicules propres</i> • <i>compte spécial : services nationaux de transport conventionnés de voyageurs</i>	2 h 05
	- Santé (+ article 62 <i>quinquies</i> )	1 h 30
	- Égalité des territoires et logement (+ articles 54 à 56 <i>bis</i> )	1 h 58
<b>Mercredi 2 décembre</b> à <b>9 heures 30, 14 heures 30</b> et <b>le soir</b>	- Action extérieure de l'État (+ article 48 A)	1 h 55
	- Pouvoirs publics	0 h 48
	- Conseil et contrôle de l'État	0 h 48
	- Politique des territoires • <i>compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale</i>	1 h 47
	- Travail et emploi • <i>compte spécial : financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage</i>	1 h 37
	- Enseignement scolaire	2 h 05

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue <sup>1</sup>
<b>Jeudi 3 décembre</b> à 9 heures 30, 14 heures 30 et le soir  <i>(N.B : La commission des finances se réunira à la suspension de la fin d'après-midi pour l'examen des amendements aux articles de la seconde partie non rattachés)</i>	- Médias, livre et industries culturelles • <i>compte spécial : avances à l'audiovisuel public</i>	1 h 45
	- Sport, jeunesse et vie associative	1 h 33
	- Gestion des finances publiques et des ressources humaines et Crédits non répartis (+ articles 57 à 57 quater) • <i>compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État</i>	0 h 53
	- Outre-mer (+ article 57 quinquies)	1 h 43
	- Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation (+ articles 49 à 51 bis)	1 h 30
	- Direction de l'action du Gouvernement • <i>budget annexe : Publications officielles et information administrative</i>	1 h 00
<b>Vendredi 4 décembre</b> à 9 heures 30, 14 heures 30 et le soir  <i>(N.B : Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la seconde partie non rattachés : mercredi 2 décembre à 12 heures</i>  <i>Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement aux articles de la seconde partie non rattachés : jeudi 3 décembre à 11 heures</i>  <i>La commission des finances se réunira éventuellement à 8 heures 30 et aux suspensions pour la suite de l'examen des amendements aux articles de la seconde partie non rattachés)</i>	- Discussion des missions et des articles rattachés reportés  - Discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits	12 h 00
<b>Éventuellement,</b> <b>samedi 5 décembre</b> <b>matin, après-midi et,</b> éventuellement, le soir <b>Salle Clemenceau</b>	- Suite de l'ordre du jour de la veille	
<b>Lundi 7 décembre</b> à 10 heures, 14 heures 30 et le soir	- Discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)	11 h 30
<b>Mardi 8 décembre</b> à 14 heures 30 et, éventuellement, le soir	- Éventuellement, suite et fin de la discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits	
	- Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances	5 h 00
	<u>Scrutin public à la tribune de droit</u>	